

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

SARL « Charikat Abdallah et Mohamed Lil Binaa », dont le siège social sis à : Lotissement 05 juillet n°19 Local n°01wilaya de Saida, titulaire du Contrat n°081/2024 du 20/12/2024, portant sur « Travaux de Reprise mur de clôture (3°tranche) au niveau d'El Karma wilaya d'Oran», suivant le visa du CRM n°573/2024 du 19/12/2024, est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Retard dans la Réalisation des Travaux.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.